

VÉRITÉ

des Peuples

Protection des espèces menacées d'extinction :

Un trafiquant de Carapaces de tortue marine arrêté à Lomé P.5

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités

Le nom du nouveau président de la FTF sera connu demain :

Qui pour sauver le football togolais ?



Dobou Gerson



Wona Germain



Col Guy Kossi Akpovy

P.4

Lire les programmes de "NOUVEL ELAN" et "ENSEMBLE POUR LA RECONSTRUCTION"

P.2&7

Pascal Bodjona est enfin libre :

La politique de réconciliation a finalement prévalu P.3

Il n'est plus un secret de polichinelle. Pascal Akoussoulèlou Bodjona, ancien Ministre Togolais et ex directeur de cabinet de la présidence de la république, mis aux arrêts dans une nébuleuse affaire d'escroquerie internationale, a été libéré le samedi dernier après presque 18 mois de détention à la prison civile de Tsévié. Cette affaire, déclenchée depuis plusieurs années a connu des rebondissements judiciaires...



Pascal BODJONA

La question des réformes politiques au Togo :

La CDPA utilise une stratégie non payante P.3

Depuis le discours de présentation de vœux du chef de l'Etat Togolais à la nation, discours dans lequel le président Faure n'a pas manqué de faire allusion aux réformes politiques et l'amorce de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales, l'opposition togolaise s'est mise en branle. Un véritable maelstrom de réactions ne cesse d'alimenter le débat parlant de ces réformes politiques. Le CAR, l'ANC, le NET, le MRC, le MCD et la CDPA, bref toute l'opposition s'est lancée dans une stratégie de conquête de militants pour leur parler du bien fondé des élections locales...

Diplomatie



Robert Dussey

Robert Dussey reçu à Washington par Catherine Novelli P.5

"NOUVEL ÉLAN" Slogan: "DYNAMISER LE FOOTBALL"

MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Chers camarades présidents de clubs et ligues, animateurs de notre sport-roi,

La prochaine élection à la Fédération Togolaise de Football m'offre l'opportunité de solliciter votre suffrage pour briguer la présidence de notre institution.

Chers amis, comme vous le savez tous, notre football traverse depuis quelques années des zones de turbulences. Notre ambition à nous tous est d'œuvrer à le relever de sa torpeur et à le hisser à la place qu'il mérite aux regards des résultats des années glorieuses de qualification à la Coupe du Monde 2006. Notre détermination et engagement nous aideront à coup sûr à relever ce défi.

Ainsi, chers amis, la prochaine gouvernance de notre football sera collégiale et inclusive, impliquant tous les acteurs à savoir ligues, districts, clubs, arbitres, anciens joueurs, anciens dirigeants, presse sportive; bref tous ceux et celles qui peuvent apporter un plus à notre football.

Ce renouveau du football togolais se fera avec l'accompagnement et l'appui de l'Etat togolais, de la CAF et de la FIFA.

Nous devons résolument nous tourner vers la relance de notre football et cela passe inexorablement par la ferme volonté de conserver les acquis et d'apporter des innovations majeures dans la gestion quotidienne de la maison football.

Chers amis, voilà en quelques mots notre ambition pour le renouveau du football togolais et je suis sûr qu'avec votre soutien et accompagnement, nous allons ensemble relever ce défi.

Pour sauver le Football togolais et nous aider nous-mêmes les acteurs à sortir les compétitions nationales de la longue période d'hibernation dans laquelle les avaient plongées les crises successives au sein de la FTF, la Liste Nouvel Élan a initié un Plan de relance qu'elle va appliquer si les électeurs lui accordent leur confiance. Le financement de ce Plan devait associer, l'Etat togolais, la FIFA et des sponsors locaux et extérieurs dans le cadre de Conventions de partenariats.

Notre Objectif principal en sollicitant le suffrage et la confiance des membres de la FTF est de parvenir rapidement à l'assainissement du football togolais aux plans sportif, financier et administratif en vue de créer les meilleures conditions pour la mise en place d'une Ligue de Football amateur à partir des saisons qui suivront la mise en place des institutions prévues dans les nouveaux statuts que les acteurs se sont librement donnés le 20 janvier dernier.

Eu égard à la situation critique que traversent les clubs qui, du coup, a plongé joueurs, arbitres, dirigeants de club et tous les autres acteurs dans une précarité inouïe il est plus qu'impérieux de revenir aux quatre objectifs fondamentaux qui sou-



Col Guy Kossi Akpovy

tiennent notre candidature à savoir :

- la relance des compétitions nationales D1, D2, D3, U17, U20, U23, Football féminin, etc.
- le renforcement organisationnel et administratif de la FTF
- la mise en place d'une véritable Direction Technique Nationale
- la mise en place de Conventions de partenariats avec des sponsors locaux et extérieurs

Pérenniser le financement à long terme des compétitions nationales

Afin de ressusciter le sport roi dans notre pays, nous comptons garantir la pérennité du financement des compétitions nationales par la FIFA, nous préconisons la signature d'une Convention cadre entre l'Etat togolais, la FIFA et la FTF garantissant dans la durée, un accompagnement financier de l'Etat à l'organisation des compétitions nationales et au développement du Football des Jeunes et du Football féminin.

Dans la même optique, nous préconisons que, dès que vous nous accorderiez votre confiance, une action marketing crédible soit menée en direction des Sponsors locaux pour obtenir la signature de contrats de partenariats permettant aux entreprises togolaises d'accompagner financièrement l'organisation des compétitions nationales et le développement du Football togolais.

Outre sa contribution financière, nous solliciterons auprès de la FIFA de dépêcher auprès de la FTF, un Expert en marketing pour nous assister dans nos démarches en direction des sponsors potentiels.

Nous disposons, à Nouvel Élan, des capacités avérées à opérer le virage qualitatif permettant au Football togolais de sortir de l'ornière et d'atteindre les objectifs que nous nous fixons ensemble par un pacte par voie électorale.

Bref, notre mission principale, de toute évidence, sera de stabiliser la FTF aux plans sportif, institutionnel et financier, de conduire et de pérenniser la relance des compétitions et mettre en application toutes les réformes nécessaires prévues par les nouveaux statuts. Nous sommes convaincus que tous les acteurs du Football, l'Etat togo-

lais puis les sponsors, mis en confiance, joueront alors pleinement leurs partitions en vue d'insuffler un Nouvel Élan à notre sport roi.

PROGRAMME D'ACTION DE LA LISTE " NOUVEL ÉLAN "

Les élections prochaines doivent constituer un nouveau départ pour le football togolais.

A ce titre, le comité exécutif qui sera issu de ces élections aura la

lourde tâche de le sortir de sa léthargie en mettant un accent particulier sur la réconciliation des différents acteurs.

La liste " nouvel élan " doit créer un grand cadre d'échanges et de partage en faisant appel à tous les acteurs et personnes ressources dont regorge notre football afin de fédérer les énergies et ramener la sérénité dans la maison football.

Les domaines suivants sont à relancer :

ADMINISTRATION

Le nouveau comité devra très rapidement faire l'état des lieux de toutes les ressources tant humaines, financières que matérielles dont dispose la FTF.

Il faudra aussi moderniser la gestion et le fonctionnement de l'administration de la fédération à travers des stages et recyclages du personnel afin de l'habituer à la matière football.

FORMATIONS ET STAGES

Dans sa recherche de professionnalisation du football togolais, le nouveau comité exécutif s'attèlera dès sa prise de fonction à assurer la formation des différents acteurs avec le concours de l'Etat togolais, la CAF, la FIFA. Ainsi, nous aurons pour la relance de nos activités des acteurs bien outillés et qualifiés:

1- Responsables de clubs : Aider les présidents et secrétaires généraux à dynamiser l'administration de leurs clubs et maîtriser les rouages de la gestion des activités notamment l'organisation des matchs, les réserves de qualifications, la constitution des dossiers...

2- Arbitres : Aucune rencontre de football ne peut se dérouler sans ces acteurs qui constituent un maillon essentiel de la chaîne football ; ainsi, ces derniers ont besoin d'une formation technique soutenue afin de les outiller dans leur domaine.

Cette formation qui se fera avec l'appui de la CAF et de la FIFA inclura également les inspecteurs d'arbitres et les commissaires de matchs.

3- Personnel médical des équipes : De nos jours, la FIFA met un accent particulier sur la protection des joueurs au cours des matchs. Ainsi, la FTF fera sienne cette résolution et avec l'aide des médecins et kinésithérapeutes organisera un stage de for-

mation à l'intention du personnel médical des équipes.

4- Presse sportive : La communication et la visibilité de nos activités devant constituer un des points essentiels de notre fonctionnement, les journalistes sportifs seront mieux outillés en vue de la sensibilisation de la vulgarisation des idéaux du football notamment le fairplay.

5- Les groupes de supporters : ne seront pas oubliés au vue du grand rôle qu'ils jouent dans l'animation des matchs.

Toutes ces formations viendront en appui au travail déjà considérable abattu pour la formation des entraîneurs par la CAF et la FIFA.

COMPÉTITIONS NATIONALES ET COUPES

Toute association nationale ne vivant qu'à travers ses compétitions nationales, nous allons très rapidement définir de façon collégiale avec tous les acteurs les meilleurs moyens de relancer nos compétitions nationales de toutes catégories.

Nous savons tous que la fédération n'a plus fait d'activités depuis belle lurette. Ainsi, nous devons nous atteler à aider les clubs à se restructurer et se réorganiser en vue de leur bon fonctionnement car ils constituent le vivier de nos équipes nationales.

Ainsi, les compétitions seront relancées dans toutes les catégories à savoir les 1ère, 2ème et 3ème divisions, ainsi que le football féminin sans oublier les catégories de jeunes, le tout en concertation avec les ligues régionales.

Nous solliciterons à cet effet, l'expertise des techniciens de la CAF et de la FIFA tant au niveau national qu'international.

La coupe du Togo devra aussi impérativement être relancée de même que d'autres coupes qui seront mises en jeu en vue de donner de la matière à nos athlètes qui en ont été sevrés pendant longtemps.

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Le directeur technique national (DTN) est un technicien de très haut niveau dans sa spécialité sportive. Comme partout ailleurs, il sera placé sous la double autorité du ministère des Sports et du président de la FTF. Il doit être au centre d'un système complexe où il compose avec des enjeux sportifs, juridiques, médiatiques, sociaux, économiques, humains, politiques et professionnels. En conséquence, il doit disposer la fois des qualités d'entraîneur, de négociateur et de communicant. Il doit développer des relations privilégiées avec les élus et en particulier avec le président de la fédération. Il contribuera à la définition de la politique fédérale, en assurera l'application et évaluera sa portée.

Il sera notamment responsable de :

- l'ensemble des équipes du Togo et de la politique sportive de haut niveau,
- la formation et du perfectionnement des cadres,
- la coordination des actions

entre la FTF et les fédérations sportives affinitaires, le sport scolaire et universitaire et le sport militaire,

- la cohérence des projets sportifs de la FTF avec les orientations du ministère des sports,

Son avis est prépondérant dans la nomination des entraîneurs nationaux (EN), des cadres techniques nationaux (CTN).

C'est pourquoi son recrutement doit se dérouler en plusieurs étapes : un appel à candidature, la prise en compte de la sélection du président de la FTF, un passage en commission d'évaluation, la décision du ministre. Le DTN est nommé par le ministre des Sports après signature d'une lettre de mission entre le directeur des sports et le président de la FTF.

DEVELOPPEMENT DU BEACH SOCCER

Le nouveau comité exécutif se basera sur les structures organisationnelles existantes pour relancer la pratique du beach soccer au Togo avec le soutien de la FIFA.

MARKETING ET SPONSORING

L'image du football togolais étant terni par les crises à répétition depuis des années, il urge de trouver les voies et moyens de renouer le contact avec nos différents partenaires tant sur le plan local qu'international.

Nous rechercherons des sponsors qui aideront à financer nos activités.

RELATIONS PUBLIQUES

Comme signifié plus haut, le prochain bureau, dès son élection doit prendre rapidement attache avec nos partenaires de tous les jours à savoir l'Etat togolais qui est le principal bailleur de fonds de notre football ainsi que la FIFA et la CAF en vue de tisser les nouvelles bases de notre fonctionnement. Nul n'est sans ignorer l'état dégradant des relations qui existent entre la FTF et ces entités. Nous devons tous y travailler en vue de bénéficier de leur confiance pour le plus grand bien de notre sport roi.

Dans le cadre des prochains matchs de l'équipe nationale du Togo, des contacts doivent être rapidement renouvelés avec les joueurs afin de ramener la sérénité et l'harmonie et les motiver à regagner le groupe ; tout ceci sera possible grâce à une meilleure organisation des conditions qui seront mises à leur disposition notamment la réorganisation des voyages et des regroupements d'avant-matchs ainsi que la résolution définitive des problèmes de primes.

CONCLUSION

Ce programme d'activités qui traduit les besoins du football togolais constituera le cahier de charges pour la liste " nouvel élan " pendant les quatre (4) prochaines années. Cependant, son exécution ne sera possible qu'avec le soutien et l'accompagnement de tous les acteurs.

Nous nous engageons à nous atteler pour la relance du football togolais.

Pascal Bodjona est enfin libre :

La politique de réconciliation a finalement prévalu

Il n'est plus un secret de polichinelle. Pascal Akoussoulèlou Bodjona, ancien Ministre Togolais et ex directeur de cabinet de la présidence de la république, mis aux arrêts dans une nébuleuse affaire d'escroquerie internationale, a été libéré le samedi dernier après presque 18 mois de détention à la prison civile de Tsévié. Cette affaire, déclenchée depuis plusieurs années a connu des rebondissements judiciaires.

Point n'est besoin ici de revenir sur le fil des événements dans ce feuilleton que certains Togolais ont nommée "Bodjonagate". Mais force est de constater que, les premiers concernés dans cette affaire à l'instar de l'homme d'affaire Togolais Agba Sow Bertin et l'ancien DG d'Elf, M. Loïc le Floch Prigent, jouissent d'une liberté depuis plusieurs mois. Le principal cerveau qui se trouve être Bertin Agba n'est plus au pays.

En ce qui concerne le Français Prigent, il avait été mis aux arrêts à Lomé avant d'être relâché pour raison de santé. Le plaignant, un Emirati du nom de Abass Al Youssef n'a plus donné de ses nouvelles. En somme, c'est dans une cacophonie judiciaire indescriptible que cette affaire a été finalement tranchée.

En revanche, cette libération de l'ancien porte-parole du gouvernement, n'est

pas sans commentaire. Si pour les uns, la visite officielle du président Faure au Vatican en est pour quelque chose, d'autres pensent que la dernière visite du président Malien au Togo lors de la commémoration du 11e anniversaire de la mort du général Eyadema, en a contribué. Mais les spéculations vont bon train. Le Togo a été sommé de comparaître devant la cour de la CEDEAO le 10 février dernier.

Ainsi, pour les plus tranchés, les autorités togolaises n'ont pas voulu essayer la honte, raison de plus pour anticiper les choses en libérant Pascal Bodjona avant la date butoir. Il ya également une frange de la population qui parle de la communauté Saint Egidio qui vient de signer un accord de siège avec le Togo. En visite à Rome, le président Faure Gnassingbé a échangé avec les premiers responsables



L'ancien ministre Pascal Bodjona

de cette communauté qui auraient plaidé pour la libération de Bodjona. Il nous en souvient que, c'est cette communauté qui a joué un rôle déterminant dans le rapprochement entre Gilchrist Olympio et Faure Gnassingbé, rapprochement qui a débouché sur l'accord intervenu entre l'UFC et le RPT devenu UNIR.

Aujourd'hui, après la libération de Pascal Akoussoulèlou Bodjona, faut-il dire sans risque de se tromper que, cette communauté en est la cause ? Ou mieux, le pouvoir a-t-il évité de justesse les charges

accablantes de la cour de justice de la CEDEAO ? Autant de questions dans cette affaire restent sans réponses.

Certains médias de la place et étrangers estiment que, cette affaire demeure floue. Même les pessimistes pensent à une pression internationale qui a contraint le Togo à se plier pour éviter la sanction qui pouvait tomber comme la coupure de la coopération. Face à ces arguments, force est de reconnaître que le Togo est souverain et aucune pression venant de l'extérieur ne peut l'obliger à renoncer. Ce qui paraît une victoire pour les Togolais, c'est que le juge a finalement dit le

droit. Pascal Bodjona est libre.

A sa sortie de prison, il a déclaré que la procédure était sur toute la ligne viciée et en remettant tout dans les mains de Dieu. Il a estimé cependant que le débat reste ouvert. Chacun s'accorde à se poser la question de savoir, quel serait l'avenir de cet ancien ministre ? Une chose paraît évidente.

La politique de réconciliation a finalement prévalu quand on se réfère aux procédures qui donnaient du tournis aux Togolais. Nul n'avait intérêt à ce que Bodjona pourrisse en prison car, non seulement la classe politique, les médias mais aussi au sein de l'ancienne famille politique de Pascal, la division était de mise et chacun tirait le drap de son côté.

La victoire pour tous les Togolais, c'est que M. Bodjona a recouvré sa liberté. L'intéressé ne s'est pas encore prononcé sur son avenir politique. Pour l'instant, nous n'allons pas nous lancer dans des interprétations tendancieuses pour semer encore un flou artistique dans les esprits des Togolais. Au demeurant, les jours à venir nous édifierons.

Agbédji

VERACITE

Soigner l'image du pays!

Demain, 13 Février 2016, est une date qui serait marquée dans les archives du pays. En effet, sauf revirement de dernière minute, les Togolais et particulièrement les amoureux du football vont pousser un ouf de soulagement. C'est donc demain que le nouveau président de la Fédération Togolaise de Football sera connu à l'issue du vote dont l'électorat n'est autre que les présidents de ligues selon les textes. Qui aura la lourde charge de sauver les meubles avec cette crise sans précédent qui déchire les acteurs de cette discipline ?

A scruter le programme des candidats en lice pour le compte de ce congrès électif, force est de reconnaître que tous ne sont pas des novices en la matière. Le football en ce 21e siècle nécessite la connaissance des textes le régissant. Et, sans langue de bois, toutes les têtes de listes connaissent les rouages du ballon rond.

Raison de plus pour espérer une sortie définitive de cette crise qui divise les acteurs. Si les candidats ont de la matière à revendre, il n'en demeure pas moins vrai qu'un seul sera choisi dans la foulée. La tâche qui s'annonce très ardue revient aux présidents de ligues qui doivent jouer leur partition.

Comme dans chaque élection, les candidats ont

présenté leurs programmes de société. Tous ces programmes convergent vers le changement, la résolution de la crise interne, la reconstruction. Mais en bon observateur, il convient de mettre l'intérêt de toute une nation qui a toujours fustigé les comportements peu orthodoxes des acteurs qui, au lieu de baliser le terrain à l'apaisement, ont plutôt conduit le football dans un gouffre sans fin.

La raison doit avoir une ascendance sur les ambitions personnelles car quelques soient les circonstances et l'issue du scrutin, c'est l'image du Togo qui serait soignée au regard des autres pays qui ont doigté notre nation d'avoir beaucoup à apprendre en matière de football. Plusieurs mois ont écoulé sans que l'instance dirigeante du football togolais n'ait un président.

C'est une honte pour tous les fils qui se demandent légitimement ce qui se passe réellement dans la maison pour qu'on ne trouve pas une thérapie pour soigner le mal ?

Aujourd'hui, le bout du tunnel semble atteint. En revanche, le nouvel élu doit être un homme de poigne capable d'impulser le football togolais dans le firmament du développement. L'image du Togo en dépend.

Alassani

La question des réformes politiques au Togo : La CDPA utilise une stratégie non payante

Depuis le discours de présentation de vœux du chef de l'Etat Togolais à la nation, discours dans lequel le président Faure n'a pas manqué de faire allusion aux réformes politiques et l'amorce de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales, l'opposition togolaise s'est mise en branle.

Un véritable maelstrom de réactions ne cesse d'alimenter le débat parlant de ces réformes politiques. Le CAR, l'ANC, le NET, le MRC, le MCD et la CDPA, bref toute l'opposition s'est lancée dans une stratégie de conquête de militants pour leur parler du bien fondé des élections locales.

l'opposition à la dernière élection présidentielle, il ne peut en être autrement. Il faut se mettre en ordre de bataille pour espérer remporter les élections locales, si élection y en a cette année ? La CDPA vient d'ailleurs de lancer une campagne d'information auprès de la population concernant les réformes politiques et les élections locales. Le weekend dernier les premiers responsables de ce parti était à Agoé Kossigan pour tâter le pouls de leurs militants. Selon le SG de cette formation politique M. Pascal Adoko, la sensibilisation des populations est nécessaire. Sans langue de bois, il estime

Après l'échec cuisant de

Suite à la page 4

Le nom du nouveau président de la FTF sera connu demain :

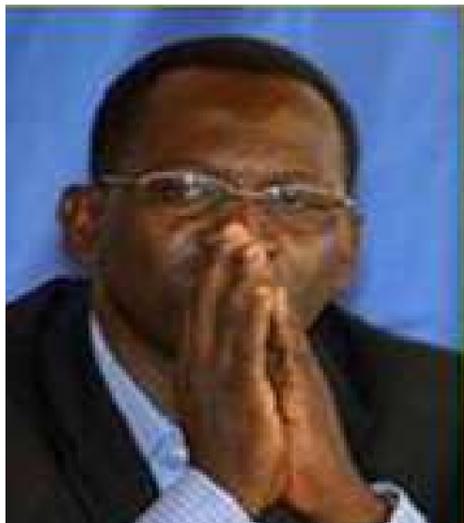
Qui pour sauver le football togolais ?

Le congrès pour le compte de l'élection d'un nouveau président à la tête de la FTF aura lieu demain 13 février 2016. Au départ, quatre listes se sont déclarées pour la course à la présidence de l'instance dirigeante du football togolais. Finalement, la liste de l'ancien joueur des "Eperriers" Olufadé Adékamni a été rejetée. Trois listes ont été donc validées par le comité de normalisation. Il s'agit de la liste "Nouvel élan" du colonel Akpovi Kossi, de celle de "La solution" de Dobou Gerson et de la liste "ensemble pour la reconstruction" de M. Wona Germain.

Depuis plusieurs années, le football togolais est en proie à une crise qui n'a que trop duré à cause des conflits d'intérêt des acteurs. Nonobstant cette réalité qui démotive, les amoureux du sport roi manifestent un certain intérêt à l'endroit de ce congrès.

En ce moment crucial de l'histoire de notre football, le vœu de tous les Togolais est de voir notre football sortir de ce merdier. La tâche ne serait pas du tout facile pour le comité de normalisation et par ricochet les présidents de ligues qui sont appelés à choisir la liste qui aura mieux convaincu.

Certes, même s'il faut déplorer l'écartement de certains candidats, le travail du comité de normalisation dirigé par l'ancien ministre des sports Horatio



Dobou Gerson



Wona Germain



Col Guy Kossi Akpovi

Fréitas augure confiance. Les relents des récurrentes crises à la FTF doivent définitivement s'estomper pour que le ballon rond puisse rouler de nouveau sur les pelouses.

A l'analyse des listes, notre appréhension est telle que, les têtes de listes sont des acteurs du football et qui ont déjà fait leur preuve. Même si les profils des candidats ne sont pas identiques, il ya de fortes chances de croire qu'ils font tous l'unanimité au sein des

acteurs. Ce qui laisse entrevoir que, tout se jouera comme dans un mouchoir de poche.

La question qui n'arrête pas de triturer les méninges des Togolais à quelques heures du vote, est de savoir celui qui aura la charge de diriger l'instance dirigeante du football Togolais ?

A scruter les programmes de société de ces candidats, on se rendra compte que, chacun en ce qui le concerne a une ambition pour changer les choses. Les candidats

se valent et il n'est pas bien-séant de tirer des conclusions hâtives.

Les amoureux du football et tous les Togolais retiennent leur souffle en espérant que la fumée blanche sorte le soir du 13 Février pour libérer le sport roi au Togo. Cette discipline a été longtemps mise à la traîne à cause des ambitions démesurées, des branle-bas de conflits d'intérêts, l'amateurisme et la mauvaise foi viscérale des anciens acteurs qui l'ont animé.

L'électorat n'a plus donc à l'erreur. Privilégier le vote utile serait à notre avis, la panacée pour sortir le football togolais dans ce véritable merdier dans lequel il s'est plongé.

Quelque soit celui qui sera élu à la tête de la Fédération Togolaise de Football le 13 Février, c'est en somme le football togolais qui serait hissé sur le tableau de prouesses positives aux yeux des autres nations.

Alassani

La question des réformes politiques au Togo : La CDPA utilise une stratégie non payante

Suite de la page 3

qu'il est temps que les Togolais réclament leur droit parlant de l'organisation des locales au Togo. "Nous voulons élire nos maires, nos responsables préfectoraux et nos présidents des délégations spéciales.

Ça fait bientôt 30 ans que le Togo n'a plus connu d'élections locales". S'est-il empressé de dire. En faisant référence à l'Accord Politique Global signé il ya presque 10 ans à Ouagadougou au Burkina-Faso, les premiers responsables à l'instar de Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson, présente lors de la tournée, évoquent une date qui serait plausible pour l'organisation des élections locales au Togo.

Cette stratégie est-elle payante ? Au Togo, c'est la CENI qui propose la date des élections au gouvernement qui les fixe selon les possibilités de tenue. Lors du vote du budget exercice 2016 par l'assemblée nationale, aucune partie n'est



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson, SG de la CDPA

réservée à l'organisation d'une quelconque élection cette année.

C'est le gouvernement qui les organise avec l'argent du contribuable Togolais. Or, à ce que nous sachions, aucun budget y afférent n'a pas été voté par les élus du peuple dans ce sens. Ce qui prouve à suffisance qu'aucune élection, sauf revirement de situation, ne peut avoir lieu cette année.

La stratégie que l'opposition devrait adoptée est de retourner à la commission des lois à l'assemblée natio-

nale et laisser ses égos pour baliser le terrain aux réformes constitutionnelles et institutionnelles.

La CDPA est dans son rôle lors qu'elle organise des descentes auprès des populations pour leur parler de réformes.

Cependant, Mme Brigitte qui est à la tête de ce parti devrait prendre son courage à deux mains pour expliquer à la population que le pouvoir n'a jamais refusé d'opérer les réformes. Lorsqu'il s'est agit d'opérer ces réformes politiques

avant la présidentielle d'Avril 2015, la majorité des partis de l'opposition était pour celles-ci et s'est même inscrite dans une logique de "sans réformes pas d'élection".

Seul l'ANC de Jean-Pierre Fabre a accepté y participer quelque soit le prix à payer. Aujourd'hui, si le débat de réformes refait surface, il est de bon aloi que les responsables de partis politiques expliquent sans complaisance les vraies raisons.

Tout compte fait, les tournées de la CDPA, si elles ont été largement commentées, il n'en demeure pas moins vrai que cette stratégie adoptée par le parti de Léopold Gnininvi est une stratégie non payante car faire pression aux partis parlementaires de se plancher sur les réformes politiques à la commission des lois au parlement serait à notre avis une solution pour que celles-ci deviennent une réalité.

Edjaho

VÉRITÉ
des Peuples

Récépissé n°0456 du

12/06/12/HAAC

Directeur de Publication:

ALASSANI Antarou

Tél: 90 01 28 51

antaroualassani@yahoo.fr

Rédaction :

Ibrahim DJANEYE

Koffi MESSAN

Michael Lecharme

Prospère Tiza

Siège:

Rue marché Agoè

Assiyéyé, non loin de

l'Institut Kouvahey

BP:1325 Lomé-TOGO

Imprimerie: G.P.L.

Tirage: 1.000 exemplaires

ACTUALITÉ

L'ambassadeur du l'UE au Togo, prochain invité du CDL : Quelle diplomatie pour les défis et les opportunités du XXI siècle ?

L'information a été donnée il y a plusieurs déjà. L'ambassadeur européen au Togo, Nicolas Berlanga Martinez, sera le prochain invité du Club Diplomatique de Lomé (CDL). La conférence, prévue le 18 février, aura pour thème : 'Quelle diplomatie pour les défis et les opportunités du XXI siècle ?'

Né à Ubeda (Espagne) en 1961, M. Berlanga Martinez est depuis octobre 2013 Ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Togo. Précédemment, dans le service diplomatique

européen il a occupé les postes de premier, conseiller à la Délégation de l'UE au Cameroun (2010/2013) et de Chargé d'Affaires à la Délégation de l'UE au Vanuatu, dans le Pacifique sud (2005/2010).

Il est fonctionnaire des relations internationales de l'UE depuis 2002.

Dans les années 90, il a travaillé avec des organisations internationales dans plusieurs pays d'Afrique (Somalie, Kenya, Angola), d'Amérique Latine (Haïti, Nicaragua, Guatemala) et d'Europe de l'est (Arménie).



L'Ambassadeur Nicolas Berlanga Martinez

Il a un Master en économie internationale de l'Université du Pays de Galles, un Master en rela-

tions internationales de l'Université de Madrid et un diplôme en gestion obtenu à la School of Infantry (Etats-

Unis).

Il a décroché sa licence à l'Université de l'Armée de Terre en Espagne.

Créé à l'initiative du ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey, le CDL est une association non-politique qui ambitionne de devenir le cadre privilégié d'échanges sur les grandes questions mondiales.

Selon les informations à notre possession, la rencontre aura lieu le 18 février 2016 à Hôtel Sara kawa

La Rédaction

DIPLOMATIE : Robert Dussey reçu à Washington par Catherine Novelli

En visite la semaine dernière à Washington, le ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey, s'est entretenu avec Catherine Novelli, la sous-secrétaire d'État US pour la Croissance économique, l'Energie, et l'Environnement.

Une rencontre qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la conférence de Lomé sur la sécurité maritime et le développement en Afrique qui aura lieu le 15 octobre prochain.

L'un des volets du sommet, organisé en partena-

riat avec l'Union africaine, portera sur la protection des océans.

Ceci vient à point nommé quand on sait que le Département d'Etat a lancé un programme intitulé 'Our Ocean'.

Au fur et à mesure du développement des populations côtières, les pressions provenant des activités humaines terrestres et marines s'amplifient. La pollution marine causée par l'industrialisation, le trafic des navires, l'absence d'assainissement met en péril la sécu-

rité alimentaire de l'Afrique de l'Ouest.

'Le Sommet de Lomé se veut le point de départ d'une nouvelle réflexion sur les moyens pratiques, juridiques, et financiers pour faire du domaine maritime africain un outil de développement débarrassé de la pollution', a déclaré M. Dussey à l'issue de la rencontre.

Le sommet de Lomé sera pour les Etats-Unis l'occasion de confirmer leur engagement à préserver les océans de la pollution, de la pêche



Robert Dussey, chef de la diplomatie togolaise

Protection des espèces menacées d'extinction : Un trafiquant de Carapaces de tortue marine arrêté à Lomé

Le sieur AMEGASHI Anani, un trafiquant de Carapaces de tortue marine, a été arrêté à Ablogamé à Lomé avec trois carapaces de tortue marine.

En effet, dans la nuit du mardi 26 Janvier 2016, les agents de l'Office Central de Répression et du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) ont, en collaboration avec ANCE/TALFF, arrêté le nommé AMEGASHI Anani de nationalité Togolaise pour trafic de trois (03) carapaces de tortue marine. Pêcheur de profession, l'inculpé exerce illégalement ses activités dans les eaux togolaises et en propose les sous produits à la vente.

Il ressort des premières



Un présumé trafiquant

enquêtes que le nommé AMEGASHI Anani exerce l'activité de pêcheur depuis des années dans les eaux togolaises au mépris des

législations nationales et internationales en matière de protection des espèces emblématiques menacées d'extinction.

L'exploitation, la détention et la commercialisation des carapaces de tortue marine ; une espèce intégralement protégée au Togo, sont interdites et punies par les articles 87 et 127 du code forestier, 61,62 et 154 de la loi-cadre sur l'environnement. Ainsi, par application de ces textes l'inculpé encourt jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 5 millions F CFA d'amende sans compter les dommages et intérêts que peut prononcer la juridiction de jugement. La population est appelée à jouer sa partition dans la protection des espèces menacées d'extinction en dénonçant les cas suspects à la moindre incartade.

Vérité des Peuples

illicite de la piraterie et des trafics en tous genres.

Dans ce cadre, les Etats-Unis s'engagent à travailler étroitement avec le Togo pour l'adoption d'une Charte sur la sécurité et la sûreté maritime. Le projet est fermement soutenu par l'Union africaine et un texte devrait faire l'unanimité à l'issue du sommet.

Lors de l'entretien, le chef de la diplomatie togolaise, a également évoqué l'érosion des côtes, un problème environnemental et économique pour le Togo. Des solutions existent, mais elles nécessitent beaucoup de moyens financiers. L'aide des Etats-Unis serait évidemment la bienvenue.

La Rédaction

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

LA TERRITORIALITÉ DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

LA TAXE sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un

pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.



COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication
et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général

Henry Kahyesime GAPERI
COMMISSAIRE GENERAL

41, rue des impôts B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant:

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui

2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.

ÉLECTION A LA FTF: Programme de la liste " ENSEMBLE POUR LA RECONSTRUCTION "

INTRODUCTION

Le football togolais vit depuis une décennie une crise au lendemain de la qualification du Togo à la CAN et à la coupe du monde 2006 en Allemagne. Cette crise a conduit à des dysfonctionnements qui se sont souvent répercutés sur la gestion de ce sport et conséquemment sur les résultats techniques et sur la vie au plan culturel et social des togolais.

Le diagnostic posé sur la récurrence de cette crise et les recommandations de la Commission de Réflexion sur la nouvelle vision du football togolais méritent d'être approfondis pour réorganiser l'administration et la gestion de notre football afin de le replacer dans le Gotha du football africain.

L'élite du football national à travers les championnats nationaux de première et deuxième divisions est d'un niveau très moyen selon tous les spécialistes (dirigeants, techniciens, médias sportifs etc.) et les observateurs avisés.

L'organisation et le fonctionnement des clubs restent encore déficients. Leurs structures et leurs infrastructures connaissent peu d'évolution nonobstant les programmes d'assistance de la FIFA. Les clubs produisent peu de joueurs transférables dont les revenus auraient pu permettre des investissements sur le long terme. Il leur manque alors des moyens nécessaires pour qu'ils soient compétitifs au plan continental.

Il est à noter aussi, que la formation des encadreurs et des formateurs demeurent embryonnaires. Ceci déteint sur la formation et la performance technique et physique des joueurs des clubs de l'élite.

Après analyse approfondie de la situation au niveau des clubs, des ligues et de l'administration de la FTF, il ressort clairement les handicaps au développement du football togolais suivants :

- L'absence d'infrastructures (stades ou terrains de jeu construits suivant les normes de modernité) ;
- L'insuffisance de matériel et d'équipement sportif ;
- L'absence de sources de financement viable ;

Fort de ce constat et mu par la volonté de hisser définitivement le football togolais au rang de celui des grandes nations, en présentant ma candidature et celle de ma liste, composée d'acteurs chevronnés, engagés et patriotes, à l'élection du Comité Exécutif de la FTF (13 février 2016), ma conviction est qu'il est possible de reconstruire les bases de notre football et de prendre le temps nécessaire pour la relance des activités footballistiques et sortir enfin de la crise.

Je soumetts à cet effet, à toute la famille du football togolais notre contrat sportif, qui est un contrat d'objectifs et de moyens pour la reconstruction, l'union, la cohésion et la performance.

Les principaux axes du Programme de la Liste " ENSEMBLE POUR LA RECONSTRUCTION " :

- 1- L'Organisation régulière des compétitions nationales
 - 2- La Formation
 - 3- Les Equipes nationales
 - 4- Le Football à la base
 - 5- Les Infrastructures, la Logistique et les Moyens
- Sans l'incertitude, l'aventure



WONA Germain

n'existerait pas !

Notre vision

- Réconciliation des acteurs de football
- Reconstruction de notre football
- Modernisation et professionnalisation
 - o Stabilité de l'administration et régularité des compétitions

Nos objectifs

- Au terme de mon mandat, j'estime possible de :
- o Bâtir des équipes nationales fortes et compétitives au plan africain et mondial ;
 - o Moderniser la gestion des clubs et des ligues régionales ;
 - o Améliorer les installations sportives (pelouse gazonnée, terrain éclairé, vestiaires etc.)
 - o Soutenir les clubs en compétitions internationales ;
 - o Assurer un financement durable du football togolais.

I- L'ORGANISATION REGULIERE DES COMPETITIONS NATIONALES (championnats et Coupes)

La crédibilité des compétitions organisées au plan national est une stimulation vers l'engouement nécessaire et la formidable attraction dont est l'objet le football.

En restaurant l'image de notre football auprès de nos partenaires, mon équipe et moi, sommes capables de poser les fondamentaux de notre football et le construire suivant un schéma pyramidale avec à sa base le football de masse et des quartiers et au sommet le football d'élite ou mieux professionnel en passant par le football des petites catégories.

? Le football d'élite (professionnel)

- la Première Division
- la Deuxième Division
- ?Le Football amateur**
- la Troisième Division
- les championnats et coupes de Ligue

? Le Football féminin

- le championnat national féminin et coupes

Pour la détection et la formation des jeunes talents, les paliers de la pyramide ci-après seront valorisés en collaboration avec la Direction Technique Nationale et la Commission Football des jeunes de la FTF:

?Le Football des petites catégories

- les compétitions U15, U17, U19 etc
- le tournoi des centres de formation

?Le Football de masse et des quartiers

- les quartiers des grandes villes
- le tournoi des cantons au niveau régional

La réhabilitation des coupes nationales (Coupe de l'Indépendance, Coupe du Togo, Coupe Dr KAULO, Coupe des martyrs de football Trophée Richard ATTIOPE, Coupe EYADEMA de la Paix, etc.) contribuera non seulement à relever le niveau de performance des clubs mais également à renforcer la fraternité et la cohésion sociale.

L'organisation régulière des compétitions nationales de toutes les catégories (Championnats nationaux et Coupes) avec un calendrier cohérent et stable permettra d'avoir une élite compétitive et jettera les bases solides pour les futures qualifications à la CAN et à la Coupe du Monde.

II- LA FORMATION

La formation est un outil essentiel pour le renforcement des capacités et la remise à niveau des acteurs de tout le système footballistique. Ainsi, les programmes réguliers de formation de base (initiation) et les formations de haut niveau seront disponibles en faveur des acteurs notamment:

- ?Les dirigeants de ligue régionale, club et district ;
- ? Les encadreurs techniques et médicaux ;
- ? Les officiels de matchs (inspecteurs d'arbitres, commissaires de match, arbitres et arbitres assistants) ;
- ? Les joueurs ;
- ?Les journalistes sportifs.

Outre ces programmes de formation, nous initierons un projet de valorisation des anciennes gloires (anciens joueurs) dont les contributions et les expériences seront profitables aux clubs et aux équipes nationales.

III- LES EQUIPES NATIONALES

Tous les efforts d'organisation régulière des compétitions, la formation et la professionnalisation des structures et des clubs visent à construire des équipes nationales compétitives et performantes au plan international.

Les actions primordiales seront centrées autour des points suivants :

- ?Le Management professionnel des éperviers, toutes catégories confondues ;
- ?le recrutement des sélectionneurs pour toutes les équipes ;
- ?la réactualisation de la charte des joueurs fixant leurs droits et obligations ;
- ?le suivi permanent des joueurs expatriés ;
- ?l'édiction des critères de convocation des joueurs en sélection nationale ;
- ?l'engagement de toutes les catégories des équipes nationales dans les compétitions de la CAF et de la FIFA avec le quitus de l'Etat.

la réorganisation et l'unification des groupes de supporteurs.

IV- FOOTBALL A LA BASE

Il sera créé une cellule dont les membres seront les représentants du Ministère des sports, la Direction Technique Nationale, la Commission Football des jeunes et la Fédération du Sports Scolaire et Universitaire qui agira pour la promotion du Football des petites catégories, du Football de masse, des quartiers, des compétitions scolaires et universitaires.

Les modalités pratiques de mise en œuvre de cette cellule seront précisées dans sa lettre de mission.

Les axes principaux :

- ?Soutien matériel et logistique aux centres de formations ;
 - ?Mise en place d'une cellule d'appui et de suivi des championnats scolaires et universitaires en actions concertées avec le ministère de la jeunesse et des sports, le ministère des enseignements primaire et secondaire, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
 - ?Relance des compétitions des catégories des jeunes (U-13, U-15, U-17, U-19).
 - ?Organisation des compétitions de Beach Soccer, Futsal et de Grassroots
- Le résultat sera de favoriser l'éclosion, la détection et la promotion des jeunes talents

V- INFRASTRUCTURES, LOGISTIQUE ET MOYENS

Infrastructures

La pratique du football de haut niveau nécessite des infrastructures construites aux normes modernes.

Toutefois, prenant en compte la situation de crise financière générale, nous procéderons à la rénovation des terrains de jeu étape par étape de concert avec l'Etat.

- ?Inspection et appui au réaménagement des terrains de football sur toute l'étendue du territoire ;
- ?Accompagnement progressif des clubs de D1 et D2 vers l'installation des pelouses gazonnées et des grilles de protection ;
- ?Accompagnement des clubs de D1 et D2 vers l'installation des vestiaires hygiéniques ;
- ? Exploration d'un partenariat stratégique avec la CEET dans le sens de l'électrification et de l'éclairage des installations ;
- ? Allocation de matériel informatique aux clubs et ligues régionales ;
- ? La construction d'un Centre Technique National pour les stages des éperviers et des techniciens.

Logistique et Moyens

Les ressources financières mobilisées sont en déphasage total avec les besoins exponentiels évalués sur le terrain.

Ainsi, pour renforcer les ressources financières de la FTF et de ses membres, nous mettrons en place une nouvelle politique de mobilisation des fonds et de logistique, à savoir :

- ?La recherche d'un nouveau sponsor officiel principal et des sponsors secondaires ;
- ?La renégociation d'un nouveau contrat avec l'équipementier PUMA ou la recherche d'un nouvel équipementier ;
- ?La renégociation à la hausse des différentes contributions des pouvoirs publics (Etat) ;

?La négociation des contributions avec les Municipalités, Préfectures etc. pour assister les structures de football de leur ressort territorial (financement et subventions aux clubs, ligues régionales et districts).

Pour réussir cette ambitieuse aventure, nous opterons pour le renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles à travers des actions suivantes :

- ? Au plan des capacités opérationnelles
 - L'édiction d'un cahier de charge spécifique aux clubs et aux Ligues Régionales ;
 - L'élaboration d'un projet de construction des sièges des Ligues Régionales.
 - ? Au plan des capacités organisationnelles
 - Le renforcement du système de gestion financière et comptable de la FTF, des Ligues Régionales et des clubs ;
 - o La tenue régulière des réunions des instances et des organes de toutes les structures;
- Au cours de notre mandat, la loyauté, l'intégrité, la transparence et la bonne gouvernance caractériseront nos comportements et nos actions.

Un plan de communication qui associe les médias privés et publics assurera l'information à temps réel envers le grand public des activités de la FTF.

Nous proposons à cet effet, de redynamiser le site officiel de la FTF et la création d'un journal de la FTF.

CONCLUSION

Le football est de nos jours l'élément culturel le plus important de notre civilisation. Il réunit prince et ouvrier, déchaîne les passions, force l'admiration et révèle à l'homme ce que sa nature cache dans sa vie, l'émotion virile portée par la défaite ou la victoire.

Mon souhait à travers ce présent programme, contrat d'objectif et de moyens par lequel, je soumetts ma candidature au poste de Président du Comité Exécutif de la FTF et celle de ma liste à votre suffrage, est que tous les acteurs se réconcilient afin de tourner définitivement les pages sombres de l'histoire de notre football.

Je rends hommage aux anciens présidents et à leurs bureaux qui se sont succédés à la tête de notre association nationale. Ils ont essayé d'apporter leur pierre à la construction de l'édifice commun. Nous tiendrons compte du patrimoine laissé et orienter la vision vers la reconstruction de notre football.

Notre football trouvera les moyens de se relever et évoluer dans un meilleur environnement que nous allons construire avec vous pour les générations à venir.

Autour de notre programme, mon équipe et moi essayerons de poser les bases d'un football qui gagne et qui apporte de la satisfaction à toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour son véritable développement.

Ensemble, reconstruisons notre football pour donner une nouvelle chance à la jeunesse de notre pays de s'épanouir, de rivaliser de talent avec ses frères du continent et d'être fière de nous.

Voyons l'avenir avec espoir !

WONA Germain

ANNONCES

Sommet de Lomé sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique

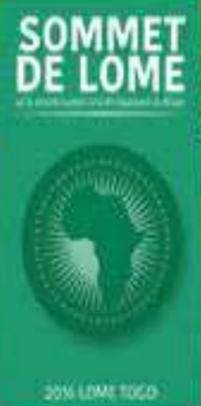
piraterie maritime, terrorisme, pêche illégale, migration, ...

15 octobre 2016, Lomé, Togo

sometdelome.org



UNION AFRICAINE
MINISTRE TOGOLAIS DES AFFAIRES ETRANGERES & DE LA COOPERATION



A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg